



Brest

MASTER

Gouvernance des Métropoles, Affaires Publiques et Maritimité

Formation initiale et continue
Alternance

■ Objectifs de la formation

- Piloter l'action publique dans un contexte de transition, en prenant en compte les logiques socio-écosystémiques ;
- Penser et agir, administrer les organisations publiques et privées dans le domaine de la gouvernance urbaine et maritime ;
- Organiser et mettre en œuvre, dans un contexte partenarial, des dispositifs d'action publique durables, innovants et respectueux de leur environnement.

Responsable pédagogique de la formation :

M. Gwenaël Leblong-Masclet

Enseignant-chercheur associé à Sciences Po Rennes

.....

Cette formation, implantée à Brest, offre au candidat une approche transdisciplinaire sur la gouvernance du fait urbain dense et de la maritimité, notamment dans une approche d'action publique littorale et maritime. Elle s'inscrit dans une compréhension locale, européenne et internationale de la compréhension des océans.

Elle vise à une approche transdisciplinaire, adressant à la fois les champs des sciences humaines et sociales (science politique, gestion et management public, droit public, urbanisme et aménagement, économie) et des sciences de l'environnement, autour d'enseignements relatifs :

- **À la gouvernance publique des systèmes territoriaux,**
- **À la gouvernance publique et la maritimité dans un contexte de transitions,**
- **Au développement des villes maritimes et à leur modèle économique pour demain,**
- **Aux outils et méthodes du pilotage de l'action publique,**
- **À la culture territoriale et aux politiques territoriales.**

■ Enseignements et modalités d'évaluations

Le programme est structuré en 5 Unités d'Enseignement (UE) validant 60 ECTS :

- UE1 – Gouverner les écosystèmes territoriaux
- UE2 – Assurer la gouvernance publique et de la maritimité dans un contexte de transitions
- UE3 – Piloter le développement des villes maritimes : quel modèle économique pour demain ?
- UE4 – Maîtriser les outils et méthodes du pilotage des activités publiques et co-développer des dispositifs d'action publique
- UE5 – Maîtriser son environnement professionnel et s'insérer

■ Débouchés

- > Cadres supérieurs chargés de l'administration et de la gouvernance des politiques territoriales maritimes
- > Cadres dirigeants des organisations publiques locales, des agences environnementales et océanographiques et de l'État, des services de l'État en charge de la mer
- > Cadres supérieurs des entreprises maritimes et littorales ou des grandes entreprises ancrées dans leur territoire urbain et littoral
- > Élus locaux en charge de la gouvernance urbaine et maritime
- > Responsables d'associations environnementales

■ Admission

- > Candidats de Sciences Po Rennes : Vœux 4A
- > Candidat en mutualisation : Dossier de mutualisation
- > Candidats formation continue et étudiants externes :
Sélection sur dossier puis entretien avec le responsable pédagogique

■ Coût de formation

- > **8500 €** en formation continue

Prise en charge par l'employeur :

- > **9200 €** en contrat de professionnalisation
- > **9200 €** en contrat d'apprentissage

Le coût de la formation n'est pas à charge de l'étudiant.

Seule la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) est à charge de l'étudiant en contrat d'apprentissage. Pour les contrats d'apprentissage, le reste à charge pour l'employeur sera calculé en fonction du Référentiel unique des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage de France Compétences en vigueur, ou à défaut celui du décret du N° 2019- 956 du 13 septembre 2019.

■ Modalités de formation

- > **Formation dispensée en alternance**
- > **455h** de formation de septembre à juillet
- > **Lieu de formation :**
Sciences Po Rennes, La PAM, 56 Rue d'Aiguillon, 29200 Brest
- > **100% présentiel**
- > **Fiche RNCP :** 41383
Uniquement étudiants de Sciences Po
- Autres candidats, nous contacter
- > **Code UAI :** 0352317D

■ Publics visés

- > La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...)
- > Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP).
- > Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est

Contacts

Formation continue : formation.continue@sciencespo-rennes.fr

Alternance : alternance@sciencespo-rennes.fr

Accessibilité handicap : marta.iglesias@sciencespo-rennes.fr

